

**Date de réception
du dossier**

(réservé à l'administration) :

...../...../ 20....

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

RÉINSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

> Indiquez votre N° de carte étudiant de l'université de Tours |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

INTITULÉ DU DIPLÔME D'INSCRIPTION :

ÉTAT CIVIL

NOM de famille:Prénom :

Prénom 2 :Prénom 3 :

NOM d'usage: Sexe: F M

N° Identifiant National Etudiant (INE) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (noté sur le relevé de notes du baccalauréat)

Né(e) le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|_| Département: |_|_|_|_| Ville de naissance:

Pays : Nationalité:

SITUATION FAMILIALE

Seul(e) sans enfant (1) Couple sans enfant (2)

Seul(e) avec enfant(s) (3) - Nombre d'enfant(s) |_|_| Couple avec enfant(s) (4) - Nombre d'enfant(s) |_|_|

SITUATION DE MALADIE CHRONIQUE – MALADIE INVALIDANTE - HANDICAP

Les étudiants qui présentent une situation de maladie chronique, maladie invalidante ou handicap doivent, s'ils le souhaitent, contacter le SSU pour connaître les accompagnements possibles (Cf. page 13)

SSU (Service de Santé Universitaire)

Site du Plat d'Étain - Bâtiment H
Tél. 02 47 36 77 00 / ssu@univ-tours.fr

Site de Blois - Maison de l'étudiant
Tél. 06 98 17 01 84 / ssu.blois@univ-tours.fr



SERVICE NATIONAL

Non concerné (Etudiants étrangers/Filles nées avant 1983) En attente (Réservé à l'administration) Non recensé

Recensé uniquement Exempté – Réformé

Journée défense et citoyenneté / JAPD / Service National accompli

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Année de 1^{ère} inscription en enseignement supérieur FRANCAIS (DUT, BTS, Prépa, Université, etc.)

|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_| (ex. 2023/2024)

Année de 1^{ère} inscription en UNIVERSITÉ FRANCAISE PUBLIQUE |_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_| (ex. 2023/2024)

Nom de l'université :

Année de 1^{ère} inscription à L'UNIVERSITÉ DE TOURS |_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_| (ex. 2023/2024)

BACCALAUREAT

- Baccalauréat FRANÇAIS :** obtenu en France obtenu dans un lycée FRANÇAIS à l'étranger
- Année d'obtention : |_|_|_|_| Mention :
- Baccalauréat général (NBGE) ou Série : |_|_|
- Si **baccalauréat général**, préciser vos spécialités :
- Spécialité 1 de terminale :
- Spécialité 2 de terminale :
- Spécialité de première :
- Bac Pro industriel (0021) Bac pro tertiaire (0022) Bac pro agricole (0023)
- Ville : Dép. |_|_|_| (099 si lycée français à l'étranger)
- Diplôme d'études secondaires ÉTRANGER, équivalent au Bac (0031)
- DAEU/ESEU : A OU B Dispense de baccalauréat Validation d'expérience professionnelle

COORDONNÉES POUR 2023-2024

- Mode d'hébergement en 2023/2024 :** Domicile parental Logement personnel
- Résidence universitaire CROUS Chambre étudiant chez un particulier
- Autre :

• Coordonnées parentales ou fixes

N° Rue/Lieu-dit

Code postal |_|_|_|_| Commune :

Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

• Coordonnées de l'étudiant pendant l'année universitaire 2023/2024*

*si résidence universitaire, précisez votre numéro de chambre.

N° Rue/Lieu-dit

Code postal |_|_|_|_| Commune :

Obligatoire pour activer votre compte d'accès à l'ENT :

Email :@.....

Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

RÉGIME D'INSCRIPTION ET STATUT

- Formation initiale (Régime 1/Statut 01)
- Reprise d'études NON FINANCEE, NON CONVENTIONNEE (Régime 2/Statut 01)
- Apprentissage (Régime 4/Statut 06)

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Exercez-vous une activité professionnelle ? OUI NON
- SI OUI**, êtes-vous : Salarié en CDI Salarié en CDD - Durée : mois |_|_| Travailleur indépendant

Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle : (Cf. tableau ci-dessous) |_|_|

Précisez votre quotité de travail : Temps complet Temps partiel

- **Si NON**, êtes-vous : Demandeur d'emploi Retraité Parent au foyer

• Catégorie socio-professionnelle des parents (Cf. tableau ci-dessous) :

CSP de la mère |_|_| CSP du père |_|_|

CODES CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE			
10	Agriculteurs Exploitants	47	Techniciens
21	Artisans	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
23	Chef entreprise 10 salariés et +	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
31	Professions libérales	53	Policiers et militaires
33	Cadre de la fonction publique	54	Employés administratifs d'entreprise
34	Professeurs, prof.scientifique (dont médecin hospitalier et interne des hôpitaux)	55	Employés de commerce
35	Professions Information/Arts/Spectacles	56	Personnels des services directs aux particuliers
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	62	Ouvrier qualifié dans l'industrie
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	63	Ouvrier qualifié dans l'artisanat
42	Instituteurs et assimilés	64	Chauffeur
43	Prof. Intermédiaires de la santé et du travail social	65	Ouvrier qualifié manut. Magasin. Transport
44	Clergé, religieux	67	Ouvrier non qualifié dans l'industrie
45	Prof. Intermédiaires administrative de la fonction publique	68	Ouvrier non qualifié dans l'artisanat
46	Prof. Intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	69	Ouvriers agricoles
71	Retraité anciens agriculteurs		
72	Retraité anciens cadres et prof. Intermédiaires		
74	Retraité cadre		
75	Retraité profession intermédiaire		
77	Retraité employé		
78	Retraité ouvrier		
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé		
82	Autres personnes sans activité professionnelle (Adhérent UTL uniquement)		
83	Militaire du contingent		
84	Elève / Etudiant		
85	Sans profession - 60ans (hors retraité)		
86	Sans profession +60ans (hors retraité)		
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)		

AIDES FINANCIÈRES (autres que bourse d'enseignement supérieur français)

- Contrat de doctorant contractuel Aide à la mobilité internationale Bourse de votre pays d'origine (B.G.E.)
 Bourse régionale Bourse ERASMUS Autre, précisez :

CONTRIBUTION A LA VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVEC - CROUS)

La loi n°2018-166 d'Orientation et de Réussite des Etudiants (ORE) du 8 mars 2018 impose le paiement, au CROUS, sur le site cvec.etudiant.gouv.fr de la Contribution à la Vie Etudiante et Campus (CVEC) AVANT votre inscription à l'Université.

Je certifie avoir acquitté la CVEC d'un montant de **100 euros auprès du CROUS**

Je suis exonéré de la CVEC car je suis :

- Boursier Réfugié Demandeur d'asile Bénéficiaire de la protection subsidiaire

Je saisis mon numéro CVEC : |_|_|_| - |_|_|_| - |_|_|

Je dépends de la formation professionnelle, je ne suis pas concerné

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Participez-vous à un programme d'échange international ? OUI NON

- **Si OUI**, vous êtes : Accueilli par l'université de Tours – Précisez votre pays d'origine :

Cochez le type de votre programme d'échange :

ERASMUS +, précisez le type d'échange : Un semestre d'études Une année d'études

Un stage d'un semestre Une année de stage

Programme hors Europe, précisez : Un semestre d'études Une année d'études

Un stage d'un semestre Une année de stage

Erasmus Mundus Double diplôme Cotutelle Master en anglais (sous convention)

Autres, précisez :

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Année d'inscription |__|__|__| / |__|__|__| (ex.2022/2023)

- Établissement **français** : Lycée (LY) Université/IUT/ESPE/INSPE (00) BTS (01) CPGE (02)

Etablissement formations paramédicales (07)

Autre, précisez :

Nom de l'établissement : Dép. |__|__|

- Établissement **étranger** : Secondaire (19) Supérieur (10) Pays :

SITUATION ANNÉE 2022-2023

Étiez-vous scolarisé en 2022-2023 ? OUI NON

- **Si OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

Lycée français (A) Lycée français à l'étranger (A) Université FRANCAISE (H) IUT (C) BTS (B)

CPGE (D) ESPE/ INSPE (M) Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)

Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R) Autres :

Précisez le nom de l'établissement : Dép. |__|__| ou Pays :

- **Si NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? OUI (U) NON (T)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Dép. |__|__| Pays : Année d'obtention |__|__|__| / |__|__|__| (ex.2022/2023)

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR 2023-2024

Êtes-vous inscrit dans un autre établissement ? OUI NON

- **Si OUI**, précisez : Le nom de l'établissement :Ville :

Le type de diplôme préparé :

Suivez-vous des cours par télé-enseignement ? OUI NON

- **Si OUI**, précisez : CNED HORS CNED, précisez :

INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS 2023-2024
Indiquez votre diplôme d'inscription (ex : L1 Histoire) :

.....

SI INSCRIPTION EN FILIÈRE LEA

Sélectionnez les langues B et C, en complément de la langue A Anglais obligatoire :

Choix Langue B (1 seul choix) :

- Allemand (niveau bac) Chinois (niveau bac)
 Espagnol (niveau bac)
 Italien, précisez votre niveau : Débutant Intermédiaire

Choix Langue C (Numérotez vos choix par ordre de priorité 1 à 5) :

- Choix n° |__| Allemand (tous niveaux)
 Choix n° |__| Chinois (niveau débutant)
 Non ouvert aux L2 et L3 en 2023-2024
 Choix n° |__| Espagnol (niveau débutant)
 Choix n° |__| Italien (tous niveaux)
 Choix n° |__| Portugais (niveau débutant)
 Non ouvert aux L2 et L3 en 2023-2024

**SI INSCRIPTION EN FILIÈRE
DROIT-LANGUES**

Sélectionnez la langue choisie en complément de l'anglais obligatoire :

- Allemand Espagnol Italien

SI INSCRIPTION EN L1 PEIP

Indiquer votre choix de filière :

- L1 Mathématiques PEIP L1 Physique PEIP

SI INSCRIPTION EN L1, L2 OU L3 DE DROIT

 Indiquer le site d'études : Blois Tours

DROITS DIFFÉRENCIÉS ET EXONÉRATIONS - Cocher la case correspondant à votre situation personnelle et joindre la ou les pièces demandées à votre dossier :

Etudiants COMMUNAUTAIRES ET ASSIMILES : Ressortissants de l'Union Européenne - Espace Economique Européen - Confédération Suisse - Andorre - Monaco		
0000	<input type="checkbox"/> Ressortissant de l'un des états mentionnés ci-dessus Joindre une copie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport)	Non assujettis aux droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
A2	<input type="checkbox"/> Bénéficiaire d'une Bourse du Gouvernement Français (BGF) Joindre une copie de la décision d'attribution de bourse	Exonération TOTALE des droits différenciés Je n'acquitte aucun droit d'inscription (Sauf le cas échéant, le droit facultatif PCE)
Etudiants EXTRACOMMUNAUTAIRES ET ASSIMILES : Etudiants de nationalité ETRANGERE (hors UE/EEE/ Confédération Suisse - Andorre - Monaco)		
	<input type="checkbox"/> Membre de la famille d'un citoyen de l'UE de l'EEE ou de la Suisse <input type="checkbox"/> Je m'inscris en Troisième cycle LONG de santé (Médecine/Pharmacie)	
B1	<input type="checkbox"/> Étudiant inscrit dans un établissement public français d'enseignement supérieur ou dans un Centre de Français Langue Etrangère pour la préparation d'un diplôme national ou diplôme d'établissement DEPUIS 2018-2019. Joindre la copie d'un justificatif d'inscription 2018/2019 (Carte étudiant, certificat de scolarité,...)	Non assujettis aux droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
	<input type="checkbox"/> Etudiant inscrit en CPGE en France Joindre copie de la carte d'étudiant 2023-2024	
	<input type="checkbox"/> Etudiant Québécois Fournir une copie du passeport canadien valide le jour de l'inscription + copie de la carte d'assurance maladie québécoise	

B1	<input type="checkbox"/> Membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse. Fournir une copie du titre de séjour mentionnant « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'UE/EEE/SUISSE » OU carte de séjour mentionnant « Carte de séjour - Directive 2004/38/CE ».	Non assujettis aux droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
	<input type="checkbox"/> Bénéficiaire du statut de Réfugiés OU Bénéficiaire de la protection subsidiaire OU personne dont l'un des parents ou le tuteur légal est réfugié OU bénéficiaire de la protection subsidiaire. Fournir une copie du titre de séjour portant la mention « Réfugié » + une preuve de filiation pour les enfants (Extrait d'acte de naissance, livret de famille,...). Pour les documents non rédigés en français : traduction par un traducteur assermenté obligatoire.	
	<input type="checkbox"/> Porteur d'une carte de résident de longue durée en France OU enfant MINEUR OU à la charge d'un résident de longue durée. Fournir une copie du titre de séjour portant la mention « Carte de résident de longue durée - UE » + une preuve de rattachement de l'étudiant à cette personne (Extrait d'acte de naissance, livret de famille pour un descendant direct, preuve du rattachement).	
	<input type="checkbox"/> Etudiant algérien, titulaire d'un titre de séjour portant la mention «Certificat de résidence algérien» OU enfants mineurs ou la charge d'une personne bénéficiant d'une carte de résident portant la mention «Certificat de résidence algérien» Fournir une copie de la carte de séjour portant cette mention + une preuve de filiation pour les enfants (Extrait d'acte de naissance, livret de famille,...).	
	<input type="checkbox"/> Domicilié FISCALEMENT en France OU rattaché à un foyer fiscal domicilié en France, depuis au moins 2 ans, au 1 ^{er} janvier 2019. Fournir 3 avis d'imposition adressés par l'administration fiscale française ou les avis 2019, 2020 et 2021 de situation déclarative à l'impôt portant respectivement sur les revenus 2018, 2019 et 2020 Pour les personnes « rattachées », joindre, en plus, la déclaration de revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée est mentionnée.	
B3	<input type="checkbox"/> Bénéficiaire d'une exonération d'Ambassade Joindre une copie de la décision d'exonération de l'Ambassade	Exonération PARTIELLE des droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
B4	<input type="checkbox"/> Bénéficiaire d'une bourse du Gouvernement Français (BGF) Joindre une copie de la décision d'attribution de bourse	Exonération TOTALE des droits différenciés Je n'acquitte aucun droit d'inscription (Sauf le cas échéant, le droit facultatif PCE)
B6	<input type="checkbox"/> Etudiants EXTRACOMMUNAUTAIRES n'appartenant à pas à une catégorie B1 - B3 - B4 - B7 - B8 Joindre la copie de la décision d'acceptation à l'Université de Tours	Exonération PARTIELLE des droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
B7	<input type="checkbox"/> Etudiant EXTRACOMMUNAUTAIRE au titre d'un partenariat avec un établissement étranger ou programmes communautaires ou programmes internationaux d'accueil d'étudiants (Erasmus +, ...) <u>prévoyant une exonération TOTALE</u>	Exonération TOTALE des droits différenciés Je n'acquitte aucun droit d'inscription (Sauf le cas échéant, le droit facultatif PCE)
B8	<input type="checkbox"/> Etudiant EXTRACOMMUNAUTAIRE au titre d'un partenariat avec un établissement étranger ou programmes communautaires ou programmes internationaux d'accueil d'étudiants (Erasmus +, ...) <u>prévoyant une exonération PARTIELLE</u>	Exonération PARTIELLE des droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux

Faites-vous **une période de césure** pour l'année universitaire 2023-2024 ? OUI NON

- **Si OUI**, joindre l'autorisation de l'université.

Avez-vous **une autre inscription** dans notre université pour 2023-2024 ? OUI NON

- **Si OUI**, précisez dans quel diplôme :

CURSUS EXTERNE (hors université de Tours)

Année universitaire	Établissement fréquenté	Année d'étude / Diplôme	Résultats	
			Succès	Échec

SI BOURSIER 2023-2024 (Joindre la notification de bourse)

- Demande de bourse en instance Bourse sur critères sociaux - Echelon
 Bourse du gouvernement français (BGF) Autre :

DROITS D'INSCRIPTION 2023-2024

	DIPLÔME	DROITS NATIONAUX EN €	DROITS DIFFÉRENCIÉS EN €
<input type="checkbox"/>	DAEU	170	2 770
<input type="checkbox"/>	PASS	170	2 770
<input type="checkbox"/>	BUT	170	2 770
<input type="checkbox"/>	LICENCE	170	2 770
<input type="checkbox"/>	LICENCE PROFESSIONNELLE	170	2 770
<input type="checkbox"/>	DFG Médecine/Pharmacie/ Odontologie/Maïeutique	170	2770
<input type="checkbox"/>	MASTER	243	3 770
<input type="checkbox"/>	DFA Médecine/Pharmacie/ Odontologie/Maïeutique	243	3 770
<input type="checkbox"/>	INGENIEUR	601	3 770
<input type="checkbox"/>	CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE	330	2 770
<input type="checkbox"/>	CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE	539	3 770
<input type="checkbox"/>	AUDITEUR LIBRE	170 (retraité université de Tours : 20 €)	-

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES FACULTATIVES PROPOSÉES PAR L'UNIVERSITÉ (ANNEXE 2)
LE SPORT À L'UNIV

Tous les étudiants de l'université de Tours peuvent accéder à l'ensemble des offres mises en place par le service des sports. De nombreux cours, stages, ateliers, événements, formations diplômantes et compétitions sont proposés gratuitement.

Passeport Culturel Etudiant 8 €

Le PCE vous permet de découvrir à tout petit prix une grande diversité de spectacles et manifestations proposés par les lieux culturels locaux et le service culturel de l'université (Salle Thélème).

ATTENTION : Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés du droit complémentaire du PCE.

LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La politique de protection des données à caractère personnel est accessible sur le site internet suivant : <https://www.univ-tours.fr/politique-rgpd>

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Droits universitaires : Total

LA CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement (999848550 pour l'Université d'Orléans)
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En cochant cette case, vous consentez à activer votre carte étudiante européenne et vous autorisez l'Université de Tours à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, sur la base de l'article 6§1a) du RGPD.

Nom : A Tours, le...../...../ 20.....

Prénom : Signature

Filière d'inscription :

Cas particuliers concernant les  tudiants mineurs*

*soit   la date de l'inscription et qui atteindront la majorit  dans le courant de l'ann e civile en cours,
soit qui restent mineurs durant toute la 1^{re} ann e universitaire.

M. / Mme....., repr sentant l gal de.....

Fili re d'inscription :

Inscription administrative

autorise (Joindre une copie de la pi ce d'identit  du parent ou repr sentant l gal) **n'autorise pas**

> Son enfant   proc der en son nom,   son inscription   l'universit  de Tours.

Le justificatif comportant les certificats de scolarit  sera d livr  lors de l'inscription. Le parent ou le repr sentant l gal devra veiller   les r cup rer.

Sorties universitaires

autorise **n'autorise pas**

> Son enfant   avoir des cours ou activit s p dagogiques se d roulant en dehors des locaux de l'universit .
Pour les voyages, une autorisation particuli re rappelant l'objet du d placement, les lieux et horaires, les modalit s de transport vous sera demand e si besoin, avec signature.

En cas d'accident

L'universit  de Tours prendra toutes mesures m dicales urgentes et conservatoires rendues n cessaires par l' tat de sant  de l' tudiant.e (appel des secours publics et/ou priv s, gestes des premiers secours...).

Gestion p dagogique

Communication des r sultats

Le relev  de notes sera transmis   l'adresse parentale fournie lors de l'inscription (En cas de divorce, le second parent devra communiquer ses coordonn es s'il souhaite  tre  galement inform ).

Assiduit  en cours

La pr sence en TD  tant obligatoire, la d faillance en travaux dirig s figurera sur le relev  de notes, et les parents pourront  tre inform s de l'absence de l' tudiant.e   la lecture du relev  de notes.

Stages

Si l' tudiant r alise un stage, le repr sentant l gal est imp rativement identifi  comme signataire de la convention et sa signature est obligatoire. L' tudiant.e devra prendre toutes les mesures n cessaires en terme de d lai et d'anticipation pour recueillir cette signature avant le d but du stage.

Joindre la copie de la pi ce d'identit  du parent/repr sentant l gal

A Tours, le...../...../ 20....

+ celle de l' tudiant

Signature du repr sentant l gal

PASS : PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ



**Parcours d'Accès Spécifique Santé
PASS**



Dossier de candidature aux épreuves d'admission aux formations de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie.

Article 6, arrêté 4 novembre 2019 : « *Tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique sous réserve d'avoir validé au moins 60 crédits ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature* »

Le présent dossier de candidature aux dites épreuves comprend :

- la description du parcours de formation antérieur du candidat et l'établissement dans lequel il est inscrit ;
- le nombre de candidatures antérieures déposées dans une université française, et le cas échéant, une attestation sur l'honneur indiquant le nombre d'inscriptions en première année commune aux études de santé (PACES), en première année du premier cycle des études de médecine (PCEM 1) ou en première année du premier cycle des études de pharmacie (PCEP 1) ;
- une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas déposé au cours de la même année universitaire de dossier de candidature pour la même formation dans une autre université.

Une inscription administrative en PASS décompte une candidature pour une admission en deuxième année des études de santé.

Si vous annulez votre inscription administrative auprès de la scolarité de l'UFR Médecine de Tours ou du département de la formation médicale d'Orléans **avant le 13 octobre 2023**, votre inscription administrative 2023/2024 ne sera pas comptabilisée comme une candidature.

Je soussigné(e) [Nom Prénom]

N° étudiant de l'université de Tours (si existant) :

Filière d'inscription :

Description de votre parcours d'études après l'obtention du baccalauréat (ou équivalent)

Année <i>(ex : 2022-2023)</i>	Formation- Filière d'inscription <i>(ex : PASS)</i>	Etablissement- Université <i>(ex : Université d'Angers)</i>
.....
.....
.....

→ Joindre vos relevés de notes ou justificatifs de notes des années antérieures dans l'enseignement supérieur

Atteste sur l'honneur déposer un dossier de candidature à l'accès aux études de santé pour cette présente année 2023/2024

Atteste sur l'honneur qu'il s'agit de ma 1^{ère} candidature pour l'année 2023/2024

Atteste sur l'honneur avoir déposé : 1 candidature ou 2 candidatures pour une année universitaire antérieure, préciser la ou les années :

Atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé au cours de la même année universitaire de dossier de candidature pour la même formation dans une autre université.

En cochant cette case, je certifie l'exactitude de ma déclaration. Une fausse déclaration m'expose à la non-recevabilité de ma candidature et aux sanctions prévues par les articles R. 811-36 du code de l'éducation et 441-1 du code pénal.

Fait à, le..... Signature obligatoire :

LICENCE ACCÈS SANTÉ



Licence Accès santé

Candidature aux épreuves d'admission aux formations de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie.

Article 6, arrêté 4 novembre 2019 : « *Tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique sous réserve d'avoir validé au moins 60 crédits ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature* ».

La candidature aux dites épreuves comprend **deux phases** distinctes :

- 1- **Phase 1** : Pré-dépôt du présent dossier de candidature qui comporte les renseignements, ci-dessous, à compléter :
- ✓ la description du parcours de formation antérieur du candidat et l'établissement dans lequel il était inscrit ;
 - ✓ le nbre de candidatures antérieures déposées dans une université française, et le cas échéant, une attestation sur l'honneur indiquant le nbre d'inscriptions en 1ère année commune aux études de santé (PACES), en 1^{ère} année du premier cycle des études de médecine (PCEM 1) ou en 1ère année du premier cycle des études de pharmacie (PCEP 1) ;
 - ✓ une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas déposé au cours de la même année universitaire de dossier de candidature pour la même formation dans une autre université.

2- **Phase 2** : Dépôt final du dossier de candidature, **en juin 2024**, lors de la publication de vos résultats d'année.

A l'aide d'un second formulaire, vous devrez confirmer ou renoncer au dépôt de votre dossier de candidature.

Important : Accepter une admission directe ou participer aux épreuves de second groupe décomptera une candidature.

Phase 1 - Dépôt du pré-dossier de candidature

Je soussigné(e) [Nom Prénom]

N° étudiant à l'université de Tours (si existant) :

Filière d'inscription :

Description de votre parcours d'études après l'obtention du baccalauréat (ou équivalent)

Année (ex :2022-2023)	Formation- Filière d'inscription (ex : PASS-LAS-PACES...)	Etablissement- Université (ex : Université d'Angers)
.....
.....
.....
.....

➔ Joindre **OBLIGATOIREMENT** vos relevés de notes ou justificatifs de notes de toutes les années antérieures dans l'enseignement supérieur depuis l'obtention du baccalauréat (ou équivalent).

Atteste sur l'honneur déposer un dossier de candidature à l'accès aux études de santé pour cette présente année 2023/2024.

Atteste sur l'honneur qu'il s'agit de ma 1^{ère} candidature.

Atteste sur l'honneur avoir déposé : 1 candidature ou 2 candidatures pour une année universitaire antérieure à 2023/2024, préciser la ou les années :

Atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé au cours de la même année universitaire de dossier de candidature pour la même formation dans une autre université.

En cochant cette case, je certifie l'exactitude de ma déclaration. Une fausse déclaration m'expose à la non-recevabilité de ma candidature et aux sanctions prévues par les articles R. 811-36 du code de l'éducation et 441-1 du code pénal.

Fait à, le..... Signature obligatoire :

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

PREMIÈRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE TOURS

LISTE DES PIÈCES COMMUNES À TOUS LES ÉTUDIANTS

- Photocopie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, acte de naissance)
- Une photo d'identité - 35 mm x 45 mm, avec nom et prénom au dos
- Photocopie de votre relevé de notes du baccalauréat (ou équivalent) - **Pour les diplômés étrangers, fournir la traduction en français**
- Diplôme(s) ou titre(s) obtenu(s) donnant accès au niveau d'inscription demandé + relevés de notes correspondants - **Pour les diplômés étrangers, fournir la traduction en français**
- Attestation d'acquittement ou d'exonération de la CVEC
- Attestation d'ADMISSION** Parcoursup mentionnant le vœu validé - **Pour les nouveaux bacheliers**
- Si vous avez participé à la JDC ou à la JAPD** : photocopie de votre certificat de participation
- Si vous n'avez pas encore participé à votre Journée de défense citoyenneté** : photocopie de votre attestation de recensement délivrée par votre mairie
- Le document sur la carte étudiante européenne signé (cf. page 8)
- Pour le règlement des droits d'inscription** : 1 chèque du montant des droits d'inscription, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Tours (cf. page 7)

LISTE DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

Pour les étudiants mineurs : L'autorisation parentale complétée et signée et accompagné de la pièce d'identité du parent ou représentant légal du mineur et de celle de l'étudiant

Pour les étudiants boursiers : Notification de bourse 2023-2024 (page 1 et 2 - Dossier Social Étudiant CROUS)

Pour les étudiants communautaires boursier du gouvernement français : Décision d'attribution de Bourse du Gouvernement Français (BGF)

Pour les étudiants de nationalité étrangère ayant fait l'objet d'une procédure d'admission en 1^{er} ou 2nd cycle via Campus France ou eCandidat : Autorisation d'inscription à l'université de Tours

Pour les étudiants arrivant d'un autre établissement français :

- Photocopie de votre demande de transfert - Pour les étudiants arrivant d'une autre université française
- Si vous êtes admis en filière sélective (LP, M1)** : la décision d'admission dans la formation
- Si vous avez obtenu une validation des acquis** : la photocopie de la décision

Pour les étudiants en césure : Autorisation délivrée par l'Université de Tours

Pour les étudiants de Polytech et de l'IUT de Blois : Attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour l'année universitaire 2023-2024 (au nom de l'étudiant)

Pour les étudiants demandeurs d'asile : Récépissé de la préfecture

Pour les étudiants inscrits en PASS :

Dossier de candidature aux épreuves d'admission aux formations de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie (cf. page 10)

- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat antérieurement à 2023**, photocopie du relevé de notes de bac + photocopie du diplôme

Pour les étudiants inscrits en L.AS :

Dossier de pré-candidature aux épreuves d'admission aux formations de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie (cf. page 11)

Pour les étudiants inscrits en Orthophonie/Orthoptie :

- Certificat médical établi par un médecin contre-indications physique et psychologique à l'exercice de la profession d'orthophoniste/d'orthoptiste
- Attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour l'année universitaire 2023-2024 (au nom de l'étudiant)
- 4 photos d'identité - 35 mm x 45 mm, avec nom et prénom au dos

RÉINSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE TOURS**LISTE DES PIÈCES COMMUNES À TOUS LES ÉTUDIANTS**

- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC
- Le document sur la carte étudiante européenne signé (cf. page 8)
- Pour le règlement des droits d'inscription :** 1 chèque du montant des droits d'inscription, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Tours (cf. page 7)

LISTE DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

Pour les étudiants mineurs : L'autorisation parentale complétée et signée accompagné de la pièce d'identité du parent ou représentant légal du mineur + celle de l'étudiant

Pour les étudiants boursiers : Notification de bourse 2023-2024 (page 1 et 2 - Dossier Social Étudiant CROUS)

Pour les étudiants communautaires boursier du gouvernement français : Décision d'attribution de Bourse du Gouvernement Français (BGF)

Pour les étudiants admis en filière sélective (LP, M1) : La décision d'admission dans la formation

Pour les étudiants en césure : Autorisation délivrée par l'Université de Tours

Pour les étudiants de Polytech et de l'IUT de Blois : Attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour l'année universitaire 2023-2024 (au nom de l'étudiant)

Pour les étudiants inscrits en PASS : Dossier de candidature aux épreuves d'admission aux formations de médecines, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie (cf. page 10)

Pour les étudiants inscrits en LAS: Dossier de pré-candidature aux épreuves d'admission aux formations de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie (cf. page 11)

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Prendre soin de sa santé, c'est réunir les conditions physiques, psychiques et sociales pour mener à bien ses études. L'équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues, conseillère conjugale et familiale, assistantes sociales, diététiciennes, orthophoniste...) du Service de santé universitaire (SSU) se tient à la disposition des étudiants de l'université de Tours et d'établissements conventionnés pour répondre à leurs besoins en termes de :

- consultations individuelles, préventives mais aussi curatives depuis l'ouverture du centre de santé à Tours
- prévention collective en proposant des actions menées par l'équipe des professionnels de santé et des Etudiants Relais Santé (ERS)
- mesures d'accompagnement de diverses situations de handicap.

SSU (Service de Santé Universitaire)

Site du Plat d'Étain - Bâtiment H
Tél. 02 47 36 77 00

Site de Blois - Maison de l'étudiant
Tél. 06 98 17 01 84

**MERCI DE RENVoyer VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE COMPLÉTÉ,
AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET LE CHÈQUE DES DROITS UNIVERSITAIRES**

AU SERVICE DE SCOLARITÉ QUI VOUS CONCERNE :

**Faculté Arts et Sciences
Humaines**

Service de scolarité
3 rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS cedex 1

**Centre d'Études
Supérieures de la
Renaissance**

Service de scolarité
59 rue Néricault-Destouches
BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

**Faculté Lettres et
Langues**

Service de scolarité
3 rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS cedex 1

**Faculté Droit, Economie
et Sciences Sociales**

Site de Blois et Tours
Service de scolarité
50 avenue Jean Portalis
BP 0607
37206 TOURS Cedex 03

**Faculté Sciences et
Techniques**

Service de scolarité
Parc Grandmont
37200 TOURS

Antenne BLOIS

Service de scolarité
3 place Jean Jaurès
41000 BLOIS

Faculté de Médecine

Service de scolarité
10 boulevard Tonnellé
BP 3223
37032 TOURS cedex 1

Faculté d'Odontologie

Mme Sophie LAVERGNE
10 boulevard Tonnellé
37000 TOURS

Faculté de Pharmacie

Service de scolarité
31 avenue Monge
37200 TOURS

I.U.T. de Blois

Service de scolarité
15 rue de la Chocolaterie
BP 32903
41029 BLOIS cedex

I.U.T. de Tours

Service de scolarité
29 rue du Pont-Volant
37082 TOURS Cedex 2

**Institut d'Administration
des Entreprises (IAE)**

Service de scolarité
50 avenue Jean Portalis
BP 0607
37200 TOURS

**École d'Ingénieurs
Polytechnique de
l'Université de Tours**

Service de scolarité
64, avenue Jean Portalis
37200 TOURS

ANNEXE 1 : ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail permet l'**accès à vos services numériques** : mail étudiant, emploi du temps, plate-forme de cours en ligne, wifi université, etc...

COMMENT ACTIVER MON COMPTE ENT ?

Uniquement pour les nouveaux inscrits à l'université de Tours

1. **Après la validation de votre inscription administrative** par votre scolarité, vous recevrez en simultanément **un mail et un SMS**, comportant :
 - **Votre identifiant de connexion (= numéro étudiant + t)**
 - **L'adresse url pour activer votre ENT.**
2. **Après l'activation de votre compte**, vous recevrez un second SMS comportant un code de validation pour votre mot de passe.



Vous devrez valider votre mot de passe à partir de votre téléphone portable ou de votre ordinateur personnel.



Pour pouvoir utiliser un ordinateur fixe de l'université (cours informatique, ordinateurs en libre-service, ...), vous devrez avoir activé votre compte ENT et validé votre mot de passe sur votre téléphone ou votre ordinateur personnel.

N'attendez pas la dernière minute !

Les services numériques vous seront présentés lors de votre semaine d'accueil. Ne ratez pas cette présentation, elle simplifiera votre vie d'étudiant pendant l'année universitaire.

> Planning des présentations disponible auprès de votre scolarité.



LE PASSEPORT CULTUREL ETUDIANT



Le Passeport Culturel Étudiant, votre carte culture !

Avec votre PCE, accédez toute l'année à des centaines de manifestations culturelles à tout petit prix. Spectacles, cinéma, expos, visites, stages, rencontres... optez pour une année de découvertes et d'émotions.

pce.univ-tours.fr




SERVICE CULTUREL

Au 1^{er} étage du site des Tanneurs, bureau 109 A
Tél. 02 47 36 64 15
Mél. : christelle.berthier@univ-tours.fr



8 €


Pour acheter votre PCE, rendez-vous :


- sur votre dossier d'inscription en enseignement supérieur et cochez la case PCE
- au service culturel
- via l'appli 

Vous pourrez également prendre des infos et/ou acheter votre PCE lors du festival de rentrée, le 28 septembre de 13h à 19h, place Anatole France à Tours.

Laissez-vous guider !

 et  [pce.univ-tours](https://www.pce.univ-tours.fr), les coups de cœur et bons plans du PCE

 La newsletter, focus sur l'actualité culturelle, tous les 15 jours dans votre boîte mail universitaire

 www.pce.univ-tours.fr, les lieux partenaires, leurs offres PCE et leur agenda

LE SPORT À L'UNIV'



Faites du sport avec le SUAPS !

Tous les étudiants de l'Université de Tours peuvent accéder à l'ensemble des offres mises en place par le service des sports. De nombreux cours, stages, ateliers, événements, formations diplômantes et compétitions sont proposés.



SUAPS

14 rue Monge - 37200 Tours
Tél. 02 47 36 70 24
Mél. : suaps@univ-tours.fr

Semaine du Sport • du 4 au 8 septembre :

Découvrez les ateliers et stages proposés par le SUAPS.

FAC'à vélo • jeudi 14 septembre • 18h-22h :

Enfourchez votre vélo et partez à la découverte de la ville et de l'Université à travers un parcours d'orientation unique !

- Départ des sites : Tanneurs, Portalis, Grandmont
- Activité gratuite sur réservation
- Vélo prêté sur demande

